

Les auteurs de vols dans les déchèteries interpellés



Les auteurs de vols dans les déchèteries interpellés

Fin février, plusieurs vols dans des déchèteries du secteur de Mirande ont été signalés à la brigade locale.

Dès le lendemain de la prise de plainte, les gendarmes, saisis de l'affaire, identifient le véhicule vu et mis en fuite au moment des faits procédant ainsi à l'interpellation des auteurs présumés.

Placés en garde à vue, les vols de cuivre, métaux et câbles sont reconnus par les deux individus domiciliés dans le département des Hautes-Pyrénées (65). En fin de garde à vue, le parquet d'Auch délivre à leur encontre une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité pour le 25 mai prochain afin qu'ils soient jugés.

La célérité et l'efficacité des gendarmes dans le traitement de ces faits ont permis de mettre fin aux atteintes aux biens auxquels sont régulièrement confrontés ces établissements.

Auch

Il était 8 h 55, hier jeudi 5 mars, lorsque le conducteur d'une Renault Scenic a grillé un stop sur la route de Pessan. Un deuxième véhicule est alors venu le percuter.

Dans la première voiture, un homme de 41 ans, blessé à la clavicule, et un enfant d'un an. Dans l'autre, un homme de 70 ans. Si ces deux derniers n'ont pas été blessés, tous trois ont été transportés à l'hôpital par les pompiers d'Auch.